



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178369

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2024

ÉDITÉ LE 16/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2018B00649

Siret : 839 579 075 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 80 30365

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 180534547S

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 180534547S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SARL LD

1 RUE DES COQUELICOTS
26140 ANNEYRON

Téléphone : 06 83 23 67 01

Portable : 06 83 23 67 01

Site Internet : www.sarl-ld.fr/

E-mail : contact@sarl-ld.fr

Responsabilité légale :

JESUS LAMOSA DIOGO FILIPE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2022
o Isolation des combles perdus	05/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.